



Prévention du harcèlement sexuel et agissements sexistes Sensibilisation pour les salariés

Webinaire de sensibilisation

Une présentation ouverte à tous


Durée 1h00

Objectifs : SENSIBILISER

Programme :

- Présentation du cadre réglementaire
- La définition du harcèlement sexuel et des agissements sexistes.
- Présentation des relais d'aide dans et hors de l'entreprise.
- Voies de recours
- Questions et Réponses



Durée	Nombre de participants	Personnel concerné	Intervenant	Type de formation	Prix
 1h	50 maximum	Tous les salariés Sans prérequis	Formateur coach QTV et RPS	Intra En classe virtuelle	700 euros HT

Le contexte réglementaire

La loi n° 2018-703 du 3 août 2018 prévoit d'informer par tous les moyens les salariés sur les voies de recours civiles et pénales en matière de harcèlement sexuel et les coordonnées des autorités compétentes